

Décrire les aspects civils d'une succession internationale

Code
23371

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
985 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Avocats – Notaires – Collaborateurs des études notariales – Gestionnaires de patrimoine – Conseillers en gestion de patrimoine – Juristes

PRÉ-REQUIS

Avoir les connaissances de base en droit international des régimes matrimoniaux ou avoir suivi la formation :

[Droit international des régimes matrimoniaux \(23370 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF

Objectifs pédagogiques

- Procéder au règlement de la succession d'une personne décédée avant le 17/08/2015
- Réaliser le règlement de la succession d'une personne décédée après le 17/08/2015
- Apprécier la validité des dispositions de dernières volontés

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Procéder au règlement de la succession d'une personne décédée avant le 17/08/2015

Déterminer la loi applicable aux successions internationales

- Successions mobilières
- Successions immobilières
- Renvoi
- Exercice d'application : déterminer la loi applicable à une succession présentant plusieurs éléments d'extranéité

Identifier les règles de compétence des juridictions

- Successions mobilières
- Successions immobilières
- Exercice d'application : déterminer la juridiction compétente dans le cadre d'une succession internationale ouverte avant le 17 août 2015

Réaliser le règlement de la succession d'une personne décédée après le 17/08/2015

Distinguer les règles de compétences des juridictions

- Dernière résidence habituelle
- Lieu de situation des biens

Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Fractionnement de la compétence judiciaire
- Litispendance et connexité
- Exercice d'application et mise en situation : déterminer la juridiction compétente dans le cadre d'une succession internationale

Choisir la loi applicable aux successions internationales

- Critère de la résidence habituelle
- Loi des liens manifestement les plus étroits
- Portée et limites de la loi applicable aux successions
- Conflits de lois : exception d'ordre public international et rôle du renvoi
- Professio juris
- Exercice d'application et mise en situation : déterminer la loi applicable à une succession présentant plusieurs éléments d'extranéité

Procéder au règlement de la succession

- Pactes successoraux
- Successions particulières : déshérence, situation des comourants
- Reconnaissance et exécution des décisions en matière successorale
- Acceptation et exécution des actes authentiques
- Création d'un certificat successoral européen
- Instruments d'anticipation successorale
- Cas pratiques : simuler le règlement de la succession d'une personne décédée après le 17/08/2015

Apprécier la validité des dispositions de dernières volontés

Analyser les dispositions de la Convention de la Haye du 5/10/1961

- Règles de conflit de lois
- Règles de forme
- Mise en situation : déterminer si des dispositions de dernière volonté sont valables ou au contraire contestables

Définir le testament international

- Convention de Washington du 26 octobre 1973
- Conditions de validité
- Quiz : "ce testament international est-il valable ?"

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 25 Sep. 2026
- 18 Déc. 2026

A DISTANCE

- 25 Sep. 2026
- 18 Déc. 2026

